

La responsabilité civile et pénale du personnel d'encadrement et des agents de maîtrise

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Cadres dirigeants, agents de maîtrise,....

FINALITE DE LA FORMATION

- ✓ Eviter la mise en cause pénale et civile du personnel encadrant

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- ✓ Pouvoir apprécier et gérer le risque de responsabilité pénale et civile du personnel encadrant et des agents de maîtrise

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée	1 jour - Stage intra entreprise uniquement
Calendrier	Nous consulter
Horaires	08h30 - 17h00
Lieu	Vos locaux
Coût Groupe	1100 € HT pour a journée de formation (hors frais de restauration)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ✓ Présenter outils et méthodes
- ✓ Confronter les expériences des participants
- ✓ Examiner des cas concrets et leurs conséquences

Responsable du Stage
Valéry NGNIAH

Secrétaire
Martine SABLAYROLLES

INTRODUCTION : LA NOTION DE RESPONSABILITE

- ✓ La responsabilité civile
- ✓ La responsabilité pénale
- ✓ Les interférences entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale
- ✓ La responsabilité des individus (personnes physiques)
- ✓ La responsabilité des personnes morales (sociétés, associations)
- ✓ Les interférences entre la responsabilité des individus et la responsabilité des personnes morales
- ✓ La conjugaison de ces 4 niveaux de responsabilités

LA RESPONSABILITE CIVILE

- ✓ La responsabilité directe
- ✓ La responsabilité indirecte
- ✓ La responsabilité dérivée
- ✓ La notion de faute, la notion d'imprudence, de négligence
- ✓ Le rôle de la maîtrise et de l'encadrement
- ✓ Exemples concrets dans le monde professionnel
- ✓ La réparation du dommage – les sanctions.

LA RESPONSABILITE PENALE (NOTIONS FONDAMENTALES DU DROIT PENAL)

- ✓ La notion de plainte (simple / avec constitution de partie civile)
- ✓ Les contraventions et les délits

QUELQUES EXEMPLES D'INFRACTION EN MATIERE DE DROIT DU TRAVAIL

- ✓ Entrave, discriminations, harcèlements, marchandage
- ✓ Affichages, fiches de paye, travail dissimulé
- ✓ Le domaine particulier de l'hygiène et de la sécurité

LES ORGANISMES DE CONTROLE

- ✓ Le rôle des inspecteurs (impôts, URSSAF, du Travail, DGCCRF...)
- ✓ Le rôle des agents et OPJ
- ✓ Les moyens d'action (droit d'entrée, mise en demeure, prélèvements, PV, perquisitions...)

La couverture de la responsabilité

- ✓ L'assurance RCP (responsabilité civile professionnelle)

La délégation de pouvoir et de responsabilité